

SELARL HBP Avocats
Sociétés d'Avocats Inter-Barreaux
1, rue Vincent Allègre
83000 TOULON
Toque n° 344
Tél : 04 94 62 41 65
Fax : 04 94 71 34 79
E-mail : cabinet@hbp-avocats.fr

LISTE DES PIÈCES A REMETTRE

- Copie de la carte d'identité et/ou passeports avec mention des enfants sur le passeport le cas échéant.
- Copie de la carte vitale
- Copie du livret de famille
- Copie du contrat de mariage
- Extrait d'acte de naissance de chacun des époux et des enfants, y compris les enfants d'une précédente union (moins de 3 mois)
- Extrait d'acte de mariage
- Trois derniers avis d'imposition
- Justificatifs des traitements, salaires, ressources et revenus de l'année en cours et au minimum les trois dernières fiches de paie ou justificatifs des moyens d'existence sur les trois derniers mois.
- Justificatifs concernant la perception de prestations sociales et familiales (API, RMI ou RSA, allocations familiales, allocations logement)
- Liste de l'intégralité des comptes bancaires
- Toutes pièces justificatives concernant les avantages matrimoniaux ou les donations ou héritages
- Copie des titres de propriété des biens immobiliers.
- Justificatifs des crédits en cours avec tableaux d'amortissement
- Justificatifs concernant les assurances-vie
- Copie des certificats d'immatriculation des véhicules
- Justificatifs concernant les montants pouvant être dus au titre des participations en entreprise ou stock-option
- Copie de plan de surendettement
- Certificats de scolarité pour les enfants majeurs
- Justificatifs des charges du ménage (factures eau, électricité, assurance, mutuelle, téléphone...)
- Justificatifs des charges spécifiques aux enfants (frais de scolarité, frais de cantine, frais de garderie, activités extra-scolaire, frais médicaux restés à charge (orthopédie, optique...))